



## ALERTE : UNE CONTAMINATION RADIOACTIVE “ANORMALEMENT ÉLEVÉE” DANS LA LOIRE

Publié le 21 Juin 2019 par [Louise Ballongue, journaliste santé](#)

L'Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest (ACRO) a mesuré une contamination radioactive anormalement élevée dans la Loire et la Vienne, ce mardi 18 juin.

Alarmant. Voici comment l'on pourrait définir les **analyses de l'ACRO**, publiées ce mardi dans un communiqué de presse commun avec d'autres associations. Les résultats montrent une concentration de tritium anormalement élevée en aval de cinq centrales nucléaires.

Pour parvenir à cette conclusion, des **échantillons d'eaux** (eaux douces superficielles et eaux destinées à la consommation humaine) ont été collectés entre décembre 2017 et avril 2019. Les analyses de ces échantillons ont été réalisées au laboratoire de l'ACRO, agréée par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) pour les mesures de radioactivité.

A Saumur, en aval des cinq centrales nucléaires sur la Loire et la Vienne, présence quasi systématique de tritium dans le fleuve et les eaux de consommation. En janvier 2019, la concentration dans l'eau de la Loire a atteint 310 Bq/L. [nucléaire](#)

### Des niveaux élevés de tritium dans la Loire et la Vienne

Depuis fin 2017, le Collectif Loire Zéro nucléaire et l'ACRO effectuent un suivi de la radioactivité rejetée dans la Loire et la Vienne par les centrales nucléaires de Belleville, Dampierre, St-Laurent, Chinon et Civaux.

Selon les analyses, le principal radioélément retrouvé dans les eaux de la Loire et de la Vienne est le **tritium**, hydrogène radioactif, rejeté en grande quantité par les centrales nucléaires. Les rejets se cumulent tout au long du fleuve et en aval, mais on le retrouve aussi dans les eaux de consommation.

Sur les portions de Loire et de Vienne, “du tritium est mis en évidence sur la quasi-totalité des sites de prélèvements. Il est même présent sur près de **400 km**, entre Dampierre-en-Burly et Nantes.”

En janvier dernier, le laboratoire de l'ACRO a relevé une concentration en tritium de 310 becquerels par litre (Bq/L) dans l'eau du plus long fleuve français. Une valeur « anormalement élevée », puisque supérieure au **seuil d'alerte** de 100 Bq/L fixé par l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). La centrale de Civaux, située sur les bords de la Vienne, et dotée de deux réacteurs de 1 500 MWe, fait partie des sites nucléaires “coupables”.

Du côté des **eaux potables**, lesquelles sont pompées dans les nappes sédimentaires de la Loire et de la Vienne, le tritium “est encore une fois mis en évidence de manière systématique au niveau de Saumur et de Châtellerauld.”

L'association a également examiné les concentrations de tritium dans les eaux de la Vienne et leur constat est sans appel : “Bien que le tritium ne soit pas systématiquement détecté tout au long de l'année, on remarque néanmoins que lorsque du tritium est présent dans la Vienne, il l'est également dans l'eau du robinet.” Prudence donc sur l'**eau courante**.

### Pas de risque confirmé pour le public

La Loire et la Vienne alimentent en eau de nombreuses communes à proximité, rappelle l'ACRO. C'est pourquoi des **prélèvements** réguliers vont être effectués pour éliminer tout **risque** de contamination envers la population.

Dans un **communiqué** de presse publié le 19 juin, l'**ASN** (autorité de sûreté nucléaire) se veut rassurante : elle écarte "toute conséquence sanitaire mais cherche uniquement l'origine du résultat inhabituel relevé le 21 janvier 2019 à Saumur".

Elle assure également n'avoir "pas eu connaissance d'événements anormaux à cette période. Aucun exploitant nucléaire n'a déclaré d'événement significatif relatif à ses **rejets radioactifs**." L'ASN a même demandé aux exploitants **géographiquement** concernés de confirmer qu'ils n'avaient pas eu d'anomalie de gestion de leurs effluents durant cette période.

Pourtant, plusieurs **associations du bassin** de la Loire, peu convaincues, s'interrogent : "Est-ce dû à un rejet plus important ou à un incident ? ". EDF et les autorités devront désormais y répondre.